



Association des Professeurs de Langues Vivantes

Siège : 19, rue la Glacière, 75013 Paris

Courriel : aplv.lm@gmail.com

Site : <http://www.aplv-languesmodernes.org/>

Objet : nombre de postes aux concours de recrutement d'enseignants

Paris, le 3 décembre 2018

Monsieur le Ministre,

L'APLV a pris note avec stupéfaction de la diminution très importante du nombre de postes à pourvoir dans les concours de l'agrégation, du CAPES et du CAPLP. Nous ne comprenons pas comment, après plusieurs annonces, au plus haut niveau de l'Etat, sur l'importance de l'Europe, de la formation multilingue des générations futures, et sur la nécessité économique d'aller conquérir des marchés à l'exportation, après nos courriers vous alertant sur les risques que la réforme du lycée et du baccalauréat faisait courir quant à l'atteinte des objectifs fixés par le président de la République et le Premier Ministre, après de nombreuses rencontres avec vous-même, vos conseillers, et différents représentants du Ministère et/ou de l'Inspection Générale, vos services font aujourd'hui le choix de réduire à néant les efforts faits par les professeurs de langue pour s'adapter à des conditions de travail toujours difficiles et les espoirs de changement que la réforme du lycée et du baccalauréat pouvait apporter.

La diminution du nombre de postes de professeurs de langue ne pourra être compensée que de deux manières, la diminution de l'horaire et l'augmentation du nombre d'élèves par division. Les professeurs de lycée travaillent déjà souvent avec des groupes de plus de 30 élèves, leur en imposer plus relèverait de la provocation. Quant à la diminution de l'horaire, elle ne pourra se faire qu'en réduisant l'accès aux spécialités en lycée. Nous avons d'ailleurs évidemment remarqué que ce sont les quatre langues pouvant faire l'objet d'enseignements de spécialité qui subissent les plus fortes diminutions de postes.

Nous souhaitons pouvoir vous rencontrer, Monsieur le Ministre, pour évoquer avec vous la nécessité de revenir sur votre décision de diminuer le nombre de postes mis aux concours en langues vivantes, dans le but d'assurer la réussite de la réforme du lycée et de renforcer le niveau des jeunes Français en langues. Pour cela, nous vous prions de bien vouloir nous accorder une audience.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments respectueusement dévoués.

Françoise Du, présidente de l'APLV